

# Nouvelliste valaisan

## Journal quotidien

St-Maurice

Téléphone 8

### PRIX DES ANNONCES :

Valais, et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.	Annonces reçues par PUBLICITAS
Suisse	10 "	S. R. Sion, Montreux, Lausanne et
Etranger	14 "	succursales, ainsi qu'au Bureau du
Réclames	20 "	Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8
Mortuaires	16 "	Compte de chèques post. Il c 274

### PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an 6 mois 3 mois	ETRANGER	Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin	12.— 7.— 4.—	Chaque num.	31.— 16.— 8.50
Avec Bulletin	16.— 9.— 5.—	Par 2 num.	20.— 10.50 5.75
Compte de chèques postaux Il c 274		Avec Bulletin officiel, tarif spécial	

## Epouvantail à moineaux

La loi sur les assurances sociales, que le Conseil national vient de voter, dans sa session ordinaire d'octobre, continue de tenir la rampe de l'actualité et les commentaires vont leur train. C'est parfait : rien ne sert plus une cause que la discussion.

Pour se rendre un compte exact de la portée d'une œuvre de ce genre, il faut se rappeler quels sont les points essentiels de toute législation d'ensemble.

Il y en a trois :

1. L'obligation de l'assurance, son étendue et ses conditions ;

2. Les bases de la cotisation imposée ;

3. L'organisation même de l'assurance et ses moyens administratifs.

Sur tous ces points, le système arrêté par le Conseil fédéral et auquel la Chambre a donné son adhésion, à une forte majorité, présente des solutions simples et satisfaisantes.

Ceci a été reconnu par tous les orateurs qui ont pris part aux débats.

Prenons le premier point.

Sans l'obligation, mieux vaut ne pas parler d'assurances sociales, car elle seule permet d'atteindre les très pauvres gens ordinairement rétifs à tout principe de prévoyance. Les autres ont du foin dans leurs bottes ou une police d'assurance à une compagnie privée dans leur bureau.

On objecte le fait que le projet met les riches au même niveau que les pauvres.

Nous trouvons l'idée très ingénieuse.

Etant donné que les personnes devront demander la rente de l'assurance, nous voulons croire que les riches qui jouissent de quelque vingt mille francs de revenus et au-delà ne s'abaissent pas à exiger une pension annuelle de 250 francs et plus tard de 500 francs. Nous avons meilleure opinion d'eux.

Leurs cotisations seraient donc de l'argent mignon pour la Caisse générale.

Si, par impossible, nous devions nous tromper, on pourrait bien affirmer qu'il y a quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark et dans le nôtre, et que n'avons que la façade de cette solidarité et de cette charité chrétiennes que nous faisons sonner bien haut.

Nous arrivons au deuxième point. Ici, c'est la surenchère à rebours en plein.

Les primes sont trop fortes : la plupart des assurés ne pourront pas les payer.

Quelle exagération !

La prime de début occasionne une dépense d'un sou par jour. Comme nous le faisons remarquer un député, qui est en même temps président d'une commune de montagne, et qui a du bon sens à revendre, ce qui ne gêne rien par le temps qui court, si un citoyen ne peut pas prélever un petit sou sur son travail quotidien en faveur de ses vieux jours, il gagnerait tout autant à se croiser les bras et à attendre que les caillies lui tombent toutes rôties dans la bouche.

Quant aux indigents, il n'y a rien de changé ! Les pouvoirs publics, communaux et cantonaux, interviennent, et la Confédération leur consent une ristourne.

Il y a là, une grosse perspective d'allègement dans les charges de l'assistance qui constituent pour les communes une véritable hydropisie.

Et, enfin, nous voici au 3ème point.

Est-ce que l'Office des assurances développera outre mesure la Bureaucratie déjà surchargée et sur laquelle il est naturel de faire des réserves ?

Très sincèrement, nous ne le croyons pas.

Une sérieuse partie de l'administration est laissée aux cantons qui, à leur tour, pourront passer certaines responsabilités aux Communes. Il suffira d'un peu d'élasticité.

Voilà l'armature de la Loi, celle qui est couchée sur le papier et non pas celle qui sort de cerveaux bourrés de préjugés et qui voient du marxisme jusque dans les potages au Maggi.

Maintenant, est-il exact qu'un catholique n'a pas le droit de donner son adhésion à des assurances sociales d'Etat ?

On veut rire.

Les assurances d'Etat existent en Belgique créées par un gouvernement catholique, en Allemagne où elles ont été soutenues par le Centre catholique et bien ailleurs encore.

Ce serait, d'ailleurs, un drôle de compliment à l'adresse de la majorité des membres de la Droite, au Conseil national qui, dans leur grosse majorité, ont adopté le projet Schulthess et qui sont plus religieux que vous et nous.

Jamais, du reste, ni l'Eglise ni les organes du parti conservateur populaire suisse n'ont pris de décision de ce genre. Tout ce que l'on écrit, à ce sujet, n'est que de la farce et de l'épouvantail à moineaux.

Ch. Saint-Maurice.

## Art et critique

Monsieur le rédacteur,

J'ai suivi avec une vive attention les opinions que M. Arthur Parchet a émises sur la question délicate des concours et des manifestations harmoniques.

Il est heureux que, malgré les critiques peut-être assez justifiées, l'esprit de polémique n'ait pas éclaté sur ce sujet.

Je ne veux pas ajouter une note qui serait discordante, mais je veux tout simplement croire que l'idéal artistique, rêvé par M. Parchet est trop beau pour qu'il soit réalisable.

M. Parchet est un artiste dans l'âme ; il goûte la musique et sait l'apprécier ; mais qu'il parcoure nos campagnes, pauvres, infécondes ; vouées à toutes les sueurs ; qu'il pénètre l'âme paysanne ; qu'il examine les possibilités ; il n'aura pas de peine à se convaincre de sa berceuse illusion.

J'en connais qui se sont mis à l'œuvre avec ardeur ; qui ont fait comme lui de beaux rêves ! Le résultat très souvent n'a pas été celui qu'on attendait.

Faut-il pour cela supprimer la musique si l'exécution des morceaux ne procure pas la satisfaction que l'on goûte après la production puissante des chefs-d'œuvres ?

Faut-il supprimer les fanfares, les petites chorales d'église, parce qu'elles sont trop loin de la perfection ?

Non ! cela est un rêve à l'envers. Car de même qu'on ne peut pas condamner la prière, la lecture, la réflexion, le désir du bien sous le prétexte qu'il leur manque beaucoup pour atteindre un certain degré de perfection ; on ne peut pas exiger que la chanson qui n'est pas bien produite n'ait pas le droit d'être chantée.

L'âme populaire dans ses aspirations, ses vibrations doit être réglée, mais non étouffée sous des exigences trop imprudentes.

Chantons dans nos villages ! Les douces chansons de nos ancêtres ; ces chansons rustiques du labeur et du devoir.

Chantons ! faisons chanter, au milieu des soucis, des travaux, des fatigues, mais n'espérons rien de certains professeurs qui peut

être seraient des caporaux faisant ployer sous une discipline de fer, l'âme si profonde de nos populations alpêtres.

Il y a d'autre part dans nos vallées, sur nos coteaux, des obligations trop impitoyables de consacrer tous les loisirs aux labours de la terre, pour espérer que le culte de la musique puisse être entretenu, comme ces fleurs délicates qui font l'harmonie des parterres.

Soyons raisonnables en toutes choses !

Le fameux chant du célèbre compositeur fribourgeois, « Là-haut sur la montagne », le plus simple de tous, mais le plus beau pour répéter la ferveur montagnarde, est d'autant plus captivant qu'il jaillit comme une source de ces cœurs abrupts, entraînés à toutes les besognes sur les flancs de l'adpe indomptée.

Haut le cœur au devoir et l'harmonie se fait toute seule.

R. J.

\*\*\*

Nous avons encore reçu d'un jeune chanteur à la voix d'or, les réflexions suivantes qui révèlent également une excellente plume :

Les lecteurs du « Nouvelliste » se souviennent sans doute de la verte semonce dont fut l'objet un compositeur du Bas-Valais qui s'était permis de critiquer nos délicieuses fanfares. « Un compositeur, lui reprochait-on en substance, doit s'abstenir pour cause de déformation professionnelle, de toute critique d'art. » Je ne veux pas discuter ici la valeur de nos sociétés de musique. On a vu avec quels holas d'indignation nos excellents « fanfarons » daignent accepter des conseils. Je me contenterai de signaler le dogmatisme intrusif de certains de nos critiques d'art, à l'opposé, la bienveillance vénale de nos reporters de journaux.

Il existe en Valais pas mal de gens qui ont « fait des études », et qui n'ont pas manqué de constater l'infériorité de notre pays en matière d'art. Dès lors, ces individus, conscients de leur soi-disant supériorité intellectuelle, se sont mis à critiquer à tort et à travers les rares manifestations de notre activité artistique. Donne-t-on un concert ou une représentation théâtrale dans une de nos cités. Aussitôt ces maniaques de la critique hurlent comme des chiens enragés et crient au sacrilège artistique. Jamais ils ne consentent à la moindre louange : pour eux, le Valais est condamné à vivre dans l'obscurité intellectuelle la plus complète. Belle réclame pour son pays ! On se demande ce que doivent penser de notre canton les confédérés qui lisent nos journaux.

A côté de ces esprits brouillons, il y a le peuple. Sans doute, le peuple possède le droit de donner son appréciation. Souvent même ses jugements portent juste. La Bruyère n'a-t-il pas dit : « Si une œuvre vous émeut, elle est faite e de main d'ouvrier... » ? Or, n'y aurait-il que les artistes, les professionnels à pouvoir manifester son émotion ? La plupart du temps même, ces individus, précisément par déformation professionnelle, — le mot est saisissant de justesse, — ne voient que le côté technique de l'œuvre à envisager.

Mais, hélas ! le public est versatile. Un mot suffit pour renverser ses jugements. Or, ce mot peut être prononcé par deux catégories de gens : par les intrusants dont j'ai parlé tout à l'heure et par les reporters de journaux. Les premiers clament : tout est mal, les seconds : tout est bien. De là cette sorte d'apathie du peuple vis-à-vis de l'art. Car, enfin, à qui se fier ? Dans un journal, on excère, dans l'autre, on encense ! C'est pourquoi, il est infiniment préférable de s'en tenir à l'avis du public. Le jugement qui en résulte n'est peut-être pas d'une exactitude rigoureuse, mais, en général, on peut le considérer comme juste.

Cependant, ce jugement est susceptible de déformation. Pour parer à ce défaut, il faudrait que chacun de nos journaux possédât un correspondant, choisi non dans la classe des professionnels ou des reporters à gage, mais possédant et ne dédaignant pas d'analyser les sentiments de la foule. Ainsi, le peuple s'intéresserait au développement intellectuel de notre canton et aiderait à une renaissance de l'art en Valais. Ne sommes-nous pas des privilégiés, nous qui vivons au sein de merveilles d'art dont nous a doté le Créateur ?

Gyd.

## Les idées de Gustave sur les inventions

Le « Nouvelliste » ayant parlé d'une découverte sensationnelle faite par un ingénieur américain, les villageois, réunis devant la chapelle au soir d'une allègre journée, se firent relire le curieux entre-filet, puis chacun manifesta son étonnement.

Puis Gustave prit la parole :

Il dit : Non, le génie de l'homme n'a jamais rien créé. Il n'a fait qu'observer la nature ; il en a admiré les magnificences, et il a tenté de copier ce qu'un autre avait déjà conçu, organisé, construit par tout l'Univers.

Ainsi, l'homme des premiers âges a remarqué qu'une pierre arrondie, roule parfois sur une longue distance moyennant un petit effort de propulsion. De là, naquit l'idée d'utiliser cette forme, facilement mobile pour la construction des véhicules. On eut d'abord, les roues des chariots, lourdes, mal taillées, à moyen fragile...

Et bien avant les plus primitives démonstrations de l'industrie humaine, mille sortes d'animaux avaient fourni l'idée des chemins, en établissant des sentes à travers les broussailles, les forêts ou les déserts. Les fourmis elles-mêmes, montraient tous les avantages offerts par une piste ouverte à travers tous les obstacles de la végétation. On fit des sentiers pour les piétons, puis on conçut les chemins pour les chariots.

Les arbres à puissant ombrage, avec les ramées pour baleines, ont été les premiers types des parapluies ou des parasols.

Les nids que promenaient les oiseaux du lac en voyage, les feuilles de nénuphars étendues à la surface des eaux et balancées par la brise, les écorces d'arbres tombées dans le lit du torrent avec les insectes qui s'y accrochent pour éviter le naufrage, ont fourni la raison des barques primitives.

Les abris sous roche, les cavernes avec leurs curieuses antichambres ont été des maisons à la naissance de l'humanité et le sont encore pour bien des peuples primitifs.

Les premières fonderies furent certainement ces cuisines rocheuses où des feux allumés, attisés constamment entre les blocs de pierre contenant des minerais de cuivre ou de fer, firent couler le métal duquel on n'eut pas de peine à découvrir les merveilleuses qualités.

De même les vapeurs d'eau bouillante, soulevant le couvercle de la marmite incitèrent un physicien, à tenter d'utiliser cette force jusqu'alors inconnue. On obtint bientôt les premières machines à vapeur.

L'éléphant puisant l'eau à l'aide de sa trompe et s'aspergeant contre la chaleur eut le modèle, depuis longtemps découvert, des clofoires et des pulvérisateurs à pression.

Les fourmis nous indiquèrent un jour, par leurs greniers le système le plus sûr de la conservation des viandes.

L'homme, être doué d'intelligence, a toujours reçu les sollicitations de la nature, cette immortelle inspiratrice des arts et de l'industrie.

Comme la végétation des lianes, il apprit ainsi à dessiner.

Comme les poissons, il apprit à nager.

Comme les sauterelles, il apprit à sauter.

Comme les oiseaux, il apprit enfin à voler.

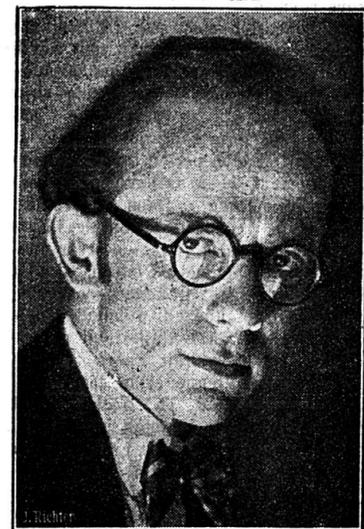
Jusqu'à maintenant, il a réussi à copier d'une façon presque parfaite le vol planant de l'aigle ; il lui reste à trouver le moyen de se poser et de s'arrêter d'un seul coup sur les rochers pour que l'avion ne soit plus qu'un aigle gigantesque dans les airs.

Si le type des ailes battantes se réalise dans les machines aériennes, l'homme aura imité le corbeau...

Certains Goliaths de l'air ne sont que la copie assez bien réussie des gracieuses libellules.

Dans ce domaine, il reste encore au savant de grandes et divines conceptions à copier et à mettre en application. Il lui reste à trouver le mécanisme qui permet au faucon et à quelques insectes du genre abeille de s'immobiliser soudainement

Cäsar von Arx



Sur la proposition du jury élu par lui, le Conseil d'inspection de la fondation suisse Schiller a présenté M. Cäsar von Arx comme lauréat du 3ème concours (drame) de la fondation, pour son œuvre « L'histoire du Général Johann August Suter ».

Le conseil municipal bernois a accepté cette proposition.

dans l'air et de filer ensuite à des vitesses vertigineuses dans n'importe quelle direction : en haut, en bas, en avant. Le pas n'est pas petit. Lorsqu'il sera fait, le savant n'aura pas inventé, il n'aura fait que transcrire ou imiter.

Aussi peut-on émettre la même opinion sur toutes les branches de l'activité humaine. L'intelligence humaine est d'autant plus géniale qu'elle sait pénétrer et concevoir l'œuvre constructrice et créatrice de Dieu.

R. J.

## LES ÉVÉNEMENTS

### La situation

Heurs et malheurs de M. Tardieu

M. Tardieu a été sur les épinés mardi, tant au Palais Bourbon qu'au Luxembourg.

La Chambre devait ratifier une convention entre l'Etat et la compagnie française des pétroles. Prétendant que cette convention sauvegardait insuffisamment les droits de l'Etat, des députés de l'opposition, auxquels s'adjoignit M. Malvy, président de la commission des finances, proposèrent la non entrée en matière sur le projet de loi, tel que présenté par le gouvernement. Ils l'emportèrent par 22 voix de majorité. M. Tardieu avait renoncé à poser la question de confiance. Il prit sa revanche un peu plus tard, en faisant repousser une proposition Triballet, relative aux permissions exceptionnelles pour les militaires.

Enfin, le gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi concernant les crédits pour la défense nationale. Ils se montent à 650 millions.

A peine venait-il de triompher à la Chambre, que le Sénat l'appela. L'assaut était donné par les défenseurs de la morale sans Dieu. Un certain M. Philippe s'indignait du fait que défense avait été faite aux inspecteurs d'académie et primaires d'un département d'assister à une manifestation politique, organisée par les associations laïques et déposait un ordre du jour favorable à la laïcité.

M. Tardieu eut fort à faire pour se défendre, mais, résolu à mettre fin aux provocations politico-religieuses des disciples de Combes, il posa la question de confiance, qui fut votée par 140 voix contre 135.

Le Sénat devra prochainement se prononcer à son tour sur le projet de loi de M. Herriot, voté par la Chambre. Il est probable que M. Tardieu ne se hasarderait pas à demander la confiance et que le Sénat, où siègent encore de nombreux adeptes des théories funestes de l'école sans Dieu, suivra l'exemple de la Chambre. Ce ne sera pas à l'honneur de la France.

Le rapprochement austro-hongrois

Le chancelier d'Autriche est en ce moment l'hôte du président du Conseil hongrois, le comte Bethlen.

Après sa tournée dans les principales capitales européennes, M. Schober estime naturel de rendre visite au gouvernement d'un pays voisin, dont la situation ressemble quelque peu à celle de sa patrie.

La guerre a changé bien des choses ; qu'edt-on dit il y a quelques années, de voir les deux anciens ennemis héréditaires, l'Italie et l'Autriche, se donner la main et le gouvernement fasciste soutenir à la face de l'Europe les intérêts de son ancienne rivale ; favoriser de plus, en Hongrie, si ce n'est en Autriche, la restauration de la dynastie tant détestée des Habsbourg et qui sait, unir par les liens du sang, les enfants des deux maisons royales.

L'explication n'est pas difficile. Si l'Italie, avant la guerre, avait tout à redouter de la puissance de la monarchie bicéphale, il n'en est plus de même aujourd'hui. L'Autriche et la Hongrie, même réunies, ne formeront qu'un Etat bien inoffensif et bien petit ; tandis que le développement de la nation yougoslave inquiète le « Duce ». Dans l'intérêt de la paix et de la consolidation de l'Europe centrale, il importe donc de créer un certain équilibre entre les nations dont elle se compose. C'est le même sentiment de faiblesse commune qui donne à la visite de M. Schober à Budapest un caractère cordial, qui n'existait guère avant la guerre entre Vienne et la capitale hongroise. M. Bethlen l'a déclaré : « Les maux endurés en commun ont approfondi les sentiments que le creuset des siècles avait forgés ». Le rapprochement qui s'esquisse entre les deux nations, ne peut que leur être favorable et répond de plus à la nature des choses.

Les deux pays, lit-on dans la « Libre Belgique » avant la guerre, se complétaient économiquement l'un l'autre et chacun trouvait dans l'union fédérative des sources de vitalité et de prospérité qui lui manquent aujourd'hui. Si ces sources étaient rendues à l'Autriche, le rattachement à l'Allemagne perdrait son principal attrait ; de leur côté, les Hongrois obtiendraient, du point de vue économique, une certaine compensation à l'énorme perte de territoire que le traité de Versailles leur a fait subir. « Ce sont là paroles de bon sens ; mais voudra-t-on les entendre. Peut-on prétendre qu'une Autriche-Hongrie, réduite comme elle l'est, serait pour l'Europe un plus grand danger qu'une Allemagne militariste et revancharde, qui s'étendrait de la mer du Nord aux portes de l'Adriatique, par suite d'une annexion de l'Autriche. Devant la menace allemande, puissent les grandes puissances comprendre enfin leur devoir, qui dans le cas présent, se confond si bien avec leur intérêt.

**La famine et la guerre en Russie**

La misère toujours plus poignante qui menace la malheureuse Russie, la tyrannie toujours plus féroce qu'exercent les dirigeants de Moscou provoquent dans les populations des sursauts de désespoir et les amènent à des actes de représailles terribles. Malheur aux communistes qui s'égarent dans la campagne. Il y a un mois, on signalait la disparition d'une délégation communiste qui se rendait à Vinnitza pour prendre part aux travaux de la collectivisation des terres. On a retrouvé dernièrement leurs cadavres affreusement mutilés dans un lieu écarté.

Le mouvement anti-bolchéviste est particulièrement fort en Ukraine où d'importants groupes de paysans armés font la guerre à tout ce qui porte la marque soviétique. Les institutions d'Etat et les collectivités agraires sont particulièrement l'objet de leur haine et les insurgés ne laissent aucun communiste ou fonctionnaire d'Etat vivant quand ils peuvent s'en emparer. Dans les environs de Vapniarka, les insurgés ont fait sauter deux

ponts et, depuis quelques jours, le trafic est interrompu.

Le gouvernement, de son côté, noie dans le sang ces tentatives de libération. L'armée du Caucase, munie d'autos blindées et de la lutte contre les insurgés : 7000 prisonniers, civils ou autres, ont été fusillés. Toutes les horreurs s'abattent sur l'ancien empire des tsars ; le dictateur rouge, Staline, règne sur des ruines, adulé et craint de la bourgeoisie, et de la finance européenne !

A.

**NOUVELLES ÉTRANGÈRES**

**Un million disparaît à la Banque de France**

Une somme d'un million de francs en billets de banque a mystérieusement disparu de la succursale de la Banque de France à Limoges.

Des vérifications sont en cours pour établir à quel date cette somme a disparu et aussi pour savoir s'il ne s'agirait pas d'une simple erreur de comptabilité.

Deux inspecteurs de la sûreté parisienne sont sur les lieux et un commissaire spécial est arrivé à Limoges, venant de Paris, et procède actuellement à une enquête administrative.

**Un bataillon polonais empoisonné**

Tout le bataillon du 51<sup>me</sup> régiment d'infanterie a manifesté des symptômes d'empoisonnement après l'absorption de viande.

Trente et un soldats sont à l'agonie. Les autres sont moins grièvement atteints.

**Une auto fonce dans une boutique**

Mardi soir, à Essen-Karnap, Allemagne, une collision s'est produite entre une automobile et une voiture de livraison. L'automobile ayant perdu sa direction, pénétra dans une halle de rafraîchissement. Un conducteur de tramway qui s'y trouvait a été tué. Le chauffeur de l'auto a été grièvement blessé par des éclats de verre. Une dame et un homme ont été grièvement blessés et un ouvrier légèrement.

**Une camionnette capote : un mort**

Un commerçant en volailles de Dax, France, M. Félix Toyès, se rendait, cet après-midi, avec sa camionnette, sur la route de Bordeaux à Bayonne, afin d'assister au passage des coureurs du Tour de France cycliste.

Arrivé à la côte de la Pince, M. Toyès, qui venait de doubler une voiture, se trouva en présence d'un cycliste qu'il chercha à éviter. Son véhicule alla heurter un arbre et capota, renversant ses occupants sur le talus.

M. Toyès fut tué sur le coup et trois de ses amis blessés ; l'un d'eux est sérieusement atteint.

**Un drame mystérieux**

Un des acteurs les plus connus de Londres, M. Lawrence, et sa femme, avaient recueilli momentanément chez eux, à Hampstead, leur fille mariée à un ingénieur, M. Eardley Copperill, attaché à une compagnie de gramophones, pendant une tournée en Roumanie.

M. Copperill revint de voyage hier matin et fut reçu dans la maison de ses beaux parents, par sa femme.

Les deux jeunes gens (ils étaient âgés respectivement de vingt quatre et vingt-

deux ans), se rendirent au salon, et presque aussitôt on entendit des coups de feu.

M. Lawrence trouva sa fille déjà morte, frappée de trois balles de revolver dans la région du cœur. Quant à M. Copperill, il avait une balle dans la tête et mourut pendant son transport à l'hôpital.

La jeune femme qui, tout récemment encore jouait des rôles de Shakespeare à l'Embrassy Théâtre était une des plus jolies actrices qui aient paru sur une scène de Londres.

On se perd en conjectures sur les mobiles de cette tragédie.

**Une émeute : 6 tués, 37 blessés**

Malgré l'interdiction qui lui avait été faite, le comité exécutif wafdiste avait organisé une réunion à Mansourah. L'automobile de Nahas Pacha, dans laquelle avaient pris place plusieurs étudiants, a traversé un cordon de police, mais il a été arrêté par des soldats armés de fusils, baïonnette au canon. La foule a jeté des pierres sur les troupes.

Le nombre des victimes est de six personnes tuées, dont trois policiers et trois manifestants. On compte trente-sept blessés.

Sinot Bey Hanna, député wafdiste, a reçu un coup de baïonnette dans le bras. La plupart des victimes ont été atteintes par des pierres et des tessons de bouteilles. Personne n'aurait été blessé par le feu de la troupe. Sur l'ordre de la police, Nahas Pacha et ses partisans sont restés enfermés chez leur hôte jusqu'à leur départ de Mansourah.

**Un village disparaît dans une crevasse**

Un village de Kanchugon, Assam, a disparu dans une crevasse qui s'est ouverte dans le mont Sakhi, à la suite du récent tremblement de terre. 112 secousses sismiques ont été ressenties ces derniers jours à Dhubri. Plusieurs édifices, l'hôpital notamment, ont été sérieusement endommagés.

**Restes macabres**

En procédant au remplacement de la corniche du restaurant de l'Aigle, à Portenry, on a découvert le squelette d'un nouveau-né remontant à plusieurs années. Le crâne porte derrière des traces de coups et est recouvert de sang desséché. L'autorité préfectorale avisée aussitôt a fait transporter ces restes macabres au président du tribunal pour l'ouverture d'une enquête.

**NOUVELLES SUISSES**

**Le mur fatal**

A Aarau, M. Adolphe Ackle, 26 ans, célibataire, ordonnance d'officiers, circulant à moto-cyclette, toucha un mur avec le guidon de sa machine. Projeté à terre, M. Ackle s'est brisé le crâne et les jambes. Il est décédé à l'hôpital. Son compagnon, qui avait été projeté par-dessus le mur dans un pré, n'a eu aucun mal.

**Une chute de 100 mètres en auto**

Lundi soir, une automobile, dans laquelle se trouvaient cinq personnes, appartenant à M. Aloïs Mäder, 32 ans, représentant d'automobiles à Zurich, et conduite par le chauffeur de taxi Widmer, de Buchs, a dérapé près de Vaduz (Liechtenstein) et est tombée d'une hauteur de 100 mètres dans un ravin. M. Mäder a été tué sur le coup. M. Widmer et M. Kuenzli, marchand de vins, d'Altstaeten (Rheintal), ont eu la colonne vertébrale fracturée et d'autres blessures. Ils ont été conduits à l'hôpital. Les deux autres occupants de la voiture n'ont eu que quelques contusions.

**Le mauvais pneu**

A Zurich, Mme Berthe Cantoni, 36 ans, apprenait à nager à l'aide d'un pneu d'automobile. Soudain on la vit couler. On pense que le pneu était troué ou qu'il a éclaté.

**Chiens de guerre**

Lundi a commencé à Lausanne, sous le haut commandement du colonel Guisan, un nouveau cours de formation de chiens de guerre, dirigé par le capitaine Balsiger, instructeur.

Une dizaine d'hommes et de chiens y participent. Les soldats logent à la caserne, les chiens à la campagne de la Grande Borde, où se font également les exercices préparatoires.

Le cours durera 6 semaines comme les précédents.

**NOUVELLES LOCALES**

**Arboriculture fruitière**

Sélection. — Avec juillet nous abordons la saison désirée nous permettant de cueillir les premières productions de certaines espèces. La récolte des fraises et terminée en plaine, elle se continue à des altitudes plus élevées, de 1000 à 1400 m. ; ce milieu leur convient car les fruits y semblent plus frais et résistants. La cueillette des cerises, bigarreaux et griottes se poursuit. Les fruits à baies, groseilles et framboises, ont fait leur apparition. Parmi les autres, les variétés ouvrant la série sont : L'abricot « Corrot », dont les premiers fruits ont été cueillis à Châteaufeuil le 2 juillet ; la prune « jaune de Calalogne », la pêche « Amsden », la poire « colorée de juillet », et les pommes « Beauty of Bath », joli fruit, mais de volume trop réduit, « Astrakan rouge », de toute première qualité, sujette aux pucerons « Transparente blanche » (Klappfel), et « Rose de Virginie », connue.

De la fin de juillet en septembre, le procédé de multiplication des arbres fruitiers le plus employé est certainement la greffe par œil ou écusson (écussonnage). C'est là une opération connue et chacun peut l'essayer avec chances de succès.

Comme tous les moyens artificiels de multiplication, il reproduit fidèlement les caractères bons ou mauvais du rameau greffon ; il faudra donc choisir ceux-ci sur des arbres possédant les caractères désirés ; autrement dit lors de cette opération tous nos efforts doivent tendre à propager et à perpétuer ces caractères recherchés de vigueur, de fertilité, de beauté, de résistance et de qualité.

Lorsqu'il s'agit d'un nombre restreint de sujets, la chose est facile, par contre, lors de la multiplication en grand, par milliers, comme cela se produit dans les pépinières commerciales, la difficulté réside dans l'obtention et la rareté de greffons sélectionnés. On coupe alors le plus souvent sur des jeunes arbres de deux ou trois ans et greffés les années précédentes et dont on n'a jamais vu les produits. Il n'est guère possible de faire autrement, mais en procédant de cette façon, des accidents peuvent se produire, des cas de dégénérescence peuvent se perpétuer. Voici pourquoi : Par suite de circonstances qui nous échappent, sur le même arbre, lors d'une végétation annuelle, spontanément la nature d'un rameau peut différer de celle de ses voisins, ceci à son avantage ou réciproquement. (En horticulture, on appelle ce genre de variation un « sport »).

Pour mieux nous faire comprendre, établissons un parallèle et supposons une plante de chrysanthème à fleurs rouges ; au moment de la floraison, tout à coup, pour une cause indéterminée, un rameau parmi les autres, donne naissance à une fleur jaune ; l'accident a lieu ; bouturons ce rameau, nous perpétuons la variation, le sport est fixé et nous possédons alors une nouvelle variété inédite. Ici l'accident est visible dès le début, il a rapport à la couleur, il est concret.

En pépinières, le jeune arbre fruitier peut produire, comme nous venons de l'indiquer, des rameaux portés à la dégénérescence ; dans ce cas aucun signe extérieur ne le trahit, l'accident est abstrait, il ne se trahira que plus tard, lors de la fructification, sous forme de produits ou de végétation inférieurs. Si lors de l'écussonnage, nous employons comme greffon un de ces rameaux dégénérés, nous propageons et perpétuons un type laissant à désirer. C'est là une des causes auxquelles nous devons attribuer les différents types de nos variétés courantes, (différences de type dans les variétés « Canada », « Calville », Reine

des reinettes ») etc., notamment pour le volume et la forme. Il existe d'autres causes de dégénérescence qu'on doit rechercher dans les différents natures, des sujet de greffe provenant de semis, et concernant plutôt les caractères de vigueur et de fertilité. Remarquons cependant que l'accident peut se traduire sous forme d'amélioration, de régénérescence ; dans ce cas dès que l'on se sera rendu compte du phénomène, il est tout indiqué d'en tirer parti et de le propager.

Si nous jetons un coup d'œil dans les autres domaines de l'agriculture, nous découvrons une sélection rigoureuse, méthodique et officielle en zootechnie, en aviculture, pour les céréales, les plantes fourragères, les pommes de terre et on a obtenu par là des résultats merveilleux. En viticulture surtout, on a compris les avantages de la sélection lors d'une reconstitution, et certains viticulteurs, par des observations suivies, ont passé de la sélection à l'épuration.

En arboriculture, on a jusqu'ici peu ou pas sélectionné pour différentes raisons entre autres la longueur de temps pour observer et la dispersion des cultures, des sujets et des efforts ; c'est regrettable, car nous sommes persuadé que si nous pouvions arriver à une méthode collective, nous obtiendrions les mêmes résultats que ceux cités ci-dessus.

On a envisagé la création de parcelles de pieds-mères sélectionnés, toutefois une difficulté se présente, c'est le signalement des types représentant les caractères désirés à propager.

L'année 1930 s'est distinguée par de fortes attaques de la maladie criblée du cerisier et de la monilia de l'abricotier. On remarque des sujets moins atteints que d'autres. Par sélection et observation, peut-être pourrait-il se révéler des types réfractaires ?

Pour conclure, une méthode excellente à imiter visant l'amélioration d'une production fruitière et préconisée par beaucoup de professionnels dans les milieux producteurs, consiste à surgreffer une variété avec la même variété sélectionnée (par écussonnage ou autre procédé de greffage). Ceci pour toutes les espèces et dans toute culture. C'est là un moyen simple et sûr ne présentant aucun risque, tout à notre avantage et que nous n'hésiterions pas à appliquer.

Station cantonale d'arboriculture : C. Benoît.

**Le mouvement touristique**

Dans la nuit du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet, 3619 personnes se trouvaient dans les hôtels du canton, au lieu de 3707 l'année dernière, et de 3893 en 1928. De plus, 302 personnes logeaient dans des chalets.

Le nombre des hôtels visités se répartit comme suit pour les diverses régions du pays : Haut-Valais 94 ; centre, 92 ; Bas-Valais 122. 1821 lits sont occupés dans le Haut, soit le 35 % des lits disponibles ; 906 dans le Centre, soit le 26 % ; 892 dans le Bas, soit le 20 %, soit une moyenne totale de 27 % au lieu de 28 en 1929.

**Succès**

Mlle Marie-Thérèse Gross, à St-Maurice a obtenu son diplôme de chant au conservatoire de Ribaupierre, à Lausanne. Nos compliments.

**Nomination ecclésiastique**

M. l'abbé Prosper Burgener, recteur de Herbruggen, a été, par décision de sa Grandeur Mgr Bieler, nommé curé de Zeneggen.

**A la conquête des cimes**

La 1<sup>re</sup> ascension de la Lenzspitze (4300 m.) et du Nadelhorn (4134 m.) a été faite, cette année, par deux touristes allemands, accompagnés des guides Buman et Zurbriggen.

**L'Eglise de Noël**

Dons : Banque coopérative, Sierre, 100 fr. ; Alph. Lathion, curé, 5 ; Rd chanoine Mudry, Orsières, 5 ; 10 ; Rd Directeur Sierro, Sion, 9 ; Mlle Mad. Maître, Villa Montreux 5 ; M. le colonel de Courten, 50 ; Anonyme, St-Léonard 5 ; M. Bieri, directeur, Sierre 5 ; M. Jos. Tabin, St-Jean, 100 ; M. Victor Dénéreaz, 10 ; M. A. Roulet, Sion, 10 ; Anonyme, Sion 50 ; « Nouvelliste valaisan », 5 ; M. Maur. Gay, Sion, 10 ; Hette de Courten, Sion, 5 ; M. sdrtu sdrtusd M. Vallotton, Sion, 6 ; M. Kuchler-Pellet, Sion, 10 ; M. Tavelli, Sierre, 10 ; M. Rion Basile Pensée, 5 ; D. H. La Muraz, 2 ;

**22 FEUILLETON DU NOUVELLISTE**

**Ghyselinde aux cheveux d'or**

Grand roman inédit par M<sup>me</sup> B. de BRÉMOND

Tandis que son sort semblait vouloir se dénouer, Ghyselinde ne quittait guère Eric, s'attachant de plus en plus à lui, comme si une sombre préséance lui eût fait éprouver d'avance le sacrifice de la séparation. Pendant une semaine, l'enfant courait sur la grève, à travers les rochers, ou bien, il montait très haut afin de voir tout en bas les fêtes de l'eau sur les vagues. Rêveur, il lui semblait deviner là une présence invisible et dans le mouvement de l'eau, les gestes des fées, dont on parlait aux veillées, sous le manteau de l'âtre.

Il restait aussi au jardin ensoleillé avec Ghyselinde ; elle le faisait assoir près d'elle, posant ses mains sur sa tête et parlant peu, la lumière et la douceur com-

mençantes semblaient devoir effacer toute peine et les premières feuilles frémissaient aux branches des hêtres gris.

L'enfant s'étonnait bientôt de l'immobilité de la jeune fille et du poids de ses mains, jadis si légères. Il les prenait, les portait à ses lèvres : « Je voudrais jouer disait-il. »

A ce mot, Ghyselinde paraissait s'éveiller et aussitôt faisant effort sur elle-même elle s'animait de gaieté au souvenir des jours heureux. Un après-midi, en levant la tête, ils virent descendre un des pêcheurs du village et le suivirent et lui, lançant sa barque sur la mer, commença à traîner le filet. On entendait l'eau froissée et lorsqu'il relevait son engin, on voyait une leur d'écaillés, jaillissant dans un égouttement de feux blancs. Il s'éloigna, mais quand il revint au bout d'une heure, il jeta son filet plein aux genoux de son jeune maître, et les yeux d'Eric, devant la pêche miraculeuse brillèrent de joie.

Ce fut au retour de cette journée que Ghyselinde apprit de Mme de Kercadec qu'elles prendraient ensemble dans deux jours la route de St-Gildas.

Eele en resta tout d'abord saisie, puis

une lueur rose se répandit sur ses traits et elle tomba dans les bras de la châtelaine, ne sachant comment lui exprimer sa reconnaissance. Lorsque Renaud parut, pour la première fois depuis la fatale journée, elle le regarda et lui tendit la main, qu'il osa à peine prendre. Il paraissait amer et brisé par la lutte qu'il avait soutenue contre lui-même, et le silence qu'il s'imposait à cette heure lui paraissait dépasser sa volonté.

Que lui dirait-il d'ailleurs, à cette enfant exquise, qu'elle ne sût déjà que trop ? Que pouvait-il lui reprocher ? C'était à lui de s'agenouiller devant elle ; Gérard innocent l'avait fait, et lui, chargé de ses fautes, ne pouvait que se frapper la poitrine, abaisser humblement son orgueil !

Deux jours après, lorsque les dix hommes de l'escorte furent armés et montés, on amena les chevaux destinés à Mme de Kercadec et à Ghyselinde, Renaud veilla lui-même à tous les détails, les mettant en selle avec la plus grande sollicitude.

Tandis qu'il se penchait pour passer l'étrier au pied de Ghyselinde elle l'entendit murmurer « Pardon ! » et elle répondit sur le même ton « Je prierai pour vous ».

Elle repartait de cette maison où elle était entrée, apportant d'abord la jeunesse et la joie ; elle y laissait une partie d'elle-même que personne ne pourrait plus oublier. Et elle regardait surtout désespérément son petit Eric dont les yeux se remplissaient de larmes, quoiqu'il ne crût qu'à une courte absence, à une visite à l'Abbaye dont il aurait bien voulu faire partie. « Pourquoi petit père, n'y allons-nous pas tous ? demandait-il à Renaud, qui se mordait les lèvres pour trouver un prétexte. Une dernière fois, Ghyselinde le considéra avec des yeux profonds. Elle le verrait toujours dans son cœur à la lumière de ce matin de printemps, qui était le dernier. Elle le garderait en elle les détails des traits si purs, l'ombre légère des cheveux sur le front, le pli gracieux de la bouche et jusqu'au port de la tête qui paraissait fier. Une fossette restait encore dans ses joues, pleines comme celles d'un bébé.

— Au revoir, grand-mère ! tante Désirée revenez bientôt !

La petite voix les suit encore dans l'éloignement.

Les deux voyageuses se retournent, Eric tient la main de son père, il les salue en

agitant son chapeau, bientôt il n'est plus qu'une silhouette confuse, disparue au tournant du chemin.

Alors Ghyselinde baisse la tête et les hommes d'armes voient sur sa robe tomber comme une goutte de rosée ; il y en a sur la pointe du genou, sur la griffe de l'ajonc bâtarde qui retient de l'or en fleur ; sur toute la lande où fleurira la bruyère, plus tard lorsqu'elle sera loin.

La petite escorte chemine doucement dans les bocages et les chemins creux. Quand elle passe dans la forêt le satin roulé des feuilles se dépile lentement au soleil et la verte ardeur court du tronc à la pointe des branches. Ghyselinde regarde toutes ces choses les yeux mi-clos. bercée sur son cheval, elle voyait avancer l'heure des renoncements spirituels et des oblations volontaires, avec un cœur résigné où l'amour frémissait encore. En même temps, elle éprouvait le besoin presque irrésistible d'ouvrir son âme à une autre âme et d'en recevoir la paix.

Ce n'est que le surlendemain que St-Gildas apparaît, campé non loin de la mer, avec ses bâtiments serrés les uns contre

(A suivre.)

# Nos fromages à la Chambre française

## Mort du Cardinal Vannutelli

--

## Hécatombe d'hommes en Chine

Et. Dallèves, avocat, Sion, 20 ; Café de Lausanne, Sion, 5 ; S. Meytain, Sion, 3 ; M. Em. Machoud-Schwery, Sion, 2 ; Mlle Rey-de Chastonay, Sierre, 5 ; C. Selz, Sion, 5 ; M. Cyprien Varone, Savièse, 3 ; X. Vissoie, 5 ; Epiney Jos. St-Jean, 5 ; C. R. V., Sion, 2,50 ; Ambroise Rouvinez, Grimentz, 8 ; Mme Bovier, Genève, 6 ; Anonyme Savièse, 1 ; Mme Martin, Collombey, 5 ; Mme Vve Marie Gallay, 2 ; S. S., Sierre, 70 ; Anonyme, Corin, 3 ; S. B., Genève, 6 ; Anonymes Noës, 10 ; M. Balmer Jos., St-Luc, 2 ; Tronc de Ste-Thérèse, 13,50.

### In memoriam

Le culte de l'amitié que je voue à ceux que j'aime, ou que j'ai aimés a été pour moi ces jours-ci la cause d'une bien vive affliction, d'une grande et nostalgique tristesse, car le 1er juillet fut l'anniversaire de l'ensevelissement du vibrant artiste, du cœur d'or, de l'ami parfait et idéal qui avait nom : Pierre Bioley. Quand je pense à lui, l'émotion m'étreint et se prématurement en emportant dans sa tombe la plus que fraternelle affection de ses vrais amis, ainsi que son grand talent de poète, lui qui aurait pu donner à notre Valais encore de si belles œuvres ? M. Pierre Bioley fut l'un des deux meilleurs cœurs que j'ai eu le bonheur de rencontrer sur ma route. Lui qui a tant souffert et qui a su garder jusqu'au bout son inaltérable affection envers ses amis pour lesquels il eut toujours de bonnes, réconfortantes et consolantes paroles, accompagnées de son si doux et si bon sourire !

Je ne l'oublie pas ; il restera dans mon cœur jusqu'à mon dernier souffle et je ne cesserai de faire tout ce qui sera en mes forces pour le faire connaître et aimer de tout notre peuple valaisan.

A. P.

### Un avion atterrit à Martigny

On nous écrit : C'est décidé pendant la saison des premières en aviation.

Après St-Maurice, voici Martigny qui assiste au premier atterrissage d'avion. C'est M. Pierroz, pilotant l'avion de M. Jean Brocard, qui a tenté le coup d'audace.

Le dévoué président de Martigny, M. Marc Morand, s'est empressé de se rendre sur les lieux, et, en une charmante improvisation, a félicité M. Pierroz au nom de la commune de Martigny-Ville.

### Pèlerinage à Einsiedeln

Les personnes qui désirent faire le pèlerinage d'Einsiedeln, en septembre prochain, doivent s'inscrire pour le 15 juillet, auprès de MM. les Rév. Curés des paroisses respectives, afin d'assurer la participation nécessaire à la formation d'un train spécial.

Si la participation n'est pas suffisante le pèlerinage n'aura pas lieu. Ainsi, nombre de personnes auront à se repentir de ne s'être pas inscrites à temps.

Nous rappelons que l'itinéraire est de toute beauté. L'aller se fera par Lausanne-Fribourg-Berne-Olten-Zurich et le retour par Arth-Goldau-La Furka-Brigue.

Les prix approximatifs seront de 27 fr. en IIIème classe et 35 fr. en IIème classe.

Que l'on veuille donc se hâter de s'inscrire. Le 15 juillet est le dernier terme d'inscription pour décider si le pèlerinage pourra s'organiser.

Le Comité.

### Un voleur se fait pincer

On nous écrit de Monthey :

Le nommé P. M., préférait la dive bouteille au travail. Il a été surpris, lundi matin, par la patronne du café Bon Port, à St-Gingolph, remplissant ses poches de cigarettes, tabacs, etc..., marchandises se trouvant dans une petite vitrine qu'il avait réussi à ouvrir. M. Roibr, de la gendarmerie valaisanne, prévenu, réussit à arrêter le coupable à la frontière, les poches garnies. Après ses aveux le coupable fut dirigé sur Monthey puis écroué à la prison de Martigny où l'instruction suit son cours.

**BAGNES.** — (Corr.) — La mort tragique de M. le Dr Carron ne faisant aucun doute puisqu'elle eut trois témoins, un service funèbre sera célébré dimanche 13 juillet à l'église paroissiale de Bagnes. Nombreuses seront les personnes qui tiendront à donner au malheureux disparu ce dernier témoignage en retour de bien des services rendus.

**MARTIGNY.** — C. S. F. A. — Jeudi 10 courant, assemblée à 20 h. 30, au nouveau local à l'Hôtel de Ville. Programme de la course à la cabane de la Neuvaz, le 12 et le 13. Inscriptions.

**MARTIGNY.** — (Corr.) — Les journaux ont relaté la belle fête de la paroisse de Martigny qui a été une première récompense pour M. le Recteur Luisier d'un long et fructueux ministère. L'autre, Dieu seul peut la lui donner. Mais, me permettez-vous de combler une lacune ? On a passé sous silence le nom de M. le Prieur Cornut. Je le relève. M. Cornut a mis tout son cœur dans la préparation de la fête, et, de l'avis général, il a merveilleusement réussi. Personne, mieux que M. Cornut, n'apprécie le ministère de bonté de M. Luisier.

**SIERRE.** — De petits vols étaient constatés depuis quelques jours au Lac de Gérone dans les vêtements des baigneurs. Leur auteur vient d'être découvert. C'est un nommé F. G. qui pénétrait dans les cabines. On a trouvé sur lui une montre et une partie de l'argent qu'il avait soustrait samedi à un baigneur.

## LES SPORTS

### LE TOUR DE FRANCE

Merveil gagne la 7ème étape, suivi de Pélissier. Le classement général montre toujours Guerra en tête, serré de près par Pélissier et Magne.

Werner ayant abandonné, les Suisses ne sont plus que deux. Martinet est 60ème et Bariffi 65ème.

## BIBLIOGRAPHIE

**La Patrie Suisse.** — Beau numéro de celui de la « Patrie Suisse » du 2 juillet. Tous ceux qui s'intéressent au tir et à nos tireurs voudront posséder les photographies de nos champions à l'entraînement. Le tir historique de Morat est aussi évoqué. Une chronique artistique du peintre Edmond Bille connaît son succès habituel. A propos d'urbanisme, l'architecte Von der Muhl traite de l'aménagement de Lutry. Signaux encore la chronique des milieux internationaux, une page consacrée à Corfou, une autre aux Suisses à l'étranger. Nombreuses actualités, tournoi international de football, congrès théosophique, etc.

**GRIMISUAT.** — † M. Zacharie Mabillard, anc. présid. — Corr. — Hier, la population de Grimisuat accompagnait à sa dernière demeure ce vieillard de 81 ans, dont la vie fut laborieuse, féconde, profondément chrétienne.

Instituteur d'abord, le défunt fut de ceux qui savent que l'instruction sans l'éducation est stérile et dangereuse ; aussi, la jeunesse de St-Luc, Ayent, Lens et Grimisuat fut-elle tour à tour, dans le cours de 35 ans d'enseignement, l'objet de son dévouement absolu.

Magistrat pendant vingt ans, Zacharie Mabillard fut intègre. Au sein du Conseil communal qu'il quitta en 1928, il apportait toujours la force de son expérience et la lumière de sa sagacité. Président de la Commune durant la période de guerre, héritée de difficultés, il mit au service des siens, à leur grand avantage, son intelligence et son dévouement.

Officier d'état-civil pendant une trentaine d'années, l'honorable défunt y occupa le reste de ses forces et quitta ce monde encore revêtu de ces fonctions.

Chanteur assidu, Zacharie Mabillard était un vrai « pilier d'église ». S'il manquait à l'une ou l'autre cérémonie religieuse, c'était toujours parce qu'un empêchement grave y avait mis obstacle.

Très attaché à son épouse devenue octogénaire et à ses enfants, le défunt laisse le souvenir d'un homme de conviction profonde de caractère ferme et énergique.

« Le président Zacharie », ainsi qu'on le nommait généralement aura maintenant récolté ce qu'il a semé durant sa vie active et bonne, la récompense sur laquelle il comptait : le Ciel.

A sa famille éplorée, nous présentons l'hommage de nos sincères condoléances.

**HEREMENCE.** — † M. Joseph Fournier. — (Corr.) — Mardi soir est décédé à l'Hôpital de Sion M. Fournier Joseph, d'Héremence, qui avait été victime, il y a quatre jours, d'un grave accident.

Cheminant à dos de mulet, sur la route Héremence-Mâche, il avait été soudain jeté à terre dans un endroit dangereux et,

## Notre Service télégraphique et téléphonique

### On manifeste

**TREVE,** 9 juillet. (Ag.) — Dans la nuit de mardi à mercredi la foule s'est de nouveau réunie devant les habitations des anciens séparatistes. Les manifestants ont tenté de pénétrer dans les logements et les commerces. La police et la gendarmerie ont dispersés les manifestants au nombre de 100 environ. Des vitres ont été brisées dans un magasin de cigares, et, dans deux autres maisons, les conduites électriques ont été coupées. Des fenêtres et des portes ont été enlevées des gonds et détruites. Les agresseurs avaient disparu quand la police est intervenue.

### Le Memorandum

**BRUXELLES,** 9 juillet. (Havas.) — La réponse du gouvernement belge au mémorandum de M. Briand sera adressé au gouvernement français vers la fin de la semaine, dès que le Roi, à son retour de Suisse, en aura pris connaissance.

### Le bateau coule

**GREENBAY,** 9 juillet. (Havas.) — Un bateau à moteur a coulé dans le lac Hick-gau. Quatre enfants ont été noyés. Les autres excursionnistes ont été sauvés.

### Fabrique de faux billets de banque

**BUCAREST,** 9 juillet. — La police a découvert une organisation de fabricants de faux billets de banque. Au domicile du chef de la bande on a retrouvé des clichés pour des billets de 1000 lei et des billets faux pour un montant de 840.000 lei. On a également trouvé la liste des complices chargés de l'écoulement des faux billets, mais on pense que les fabricants n'ont réussi à mettre en circulation qu'un nombre insignifiant de faux billets.

### Hécatombes d'hommes

**LONDRES,** 9 juillet. (Ag.) — On mande de Changai que les combats des 3 dernières semaines ont coûté 40.000 hommes à chaque adversaire. La résistance acharnée du Kuominchun sur le front de l'Oueng-Hai a contraint Chang Kai Chek chef des troupes nationalistes à arrêter son offensive dans la direction de Lan-Fang.

### Ouragan

**SARAJEVO,** 9 juillet. (Havas.) — Un ouragan accompagné de pluies torrentielles et de grêle s'est abattu sur Sarajevo.

dans sa chute, il s'était fracturé une jambe et un bras.

Transporté à l'hôpital, il dut subir l'amputation de la jambe, et deux jours après, il s'éteignait sans avoir repris connaissance.

C'était un chrétien et un citoyen modèle ; M. Fournier s'en va en laissant le souvenir d'un travailleur infatigable, toujours prêt à rendre service à son entourage.

S'occupant de la chose publique, et particulièrement des questions agricoles, il laissera un grand vide au sein de ses collègues.

M. Fournier était père de M. Louis Fournier, conseiller et secrétaire communal et député-suppléant, auquel nous présentons nos sincères condoléances.

L'ensevelissement aura lieu à Héremence vendredi prochain.

† **MARTIGNY.** — Nous avons appris avec beaucoup de peine, la mort à l'âge de 20 ans seulement, de Mlle Colette Tissières, une des filles de feu M. l'ancien conseiller national Jules Tissières.

De santé délicate, Mlle Tissières avait fait un séjour dans le Midi de la France d'où elle était revenue fortifiée. Artiste, elle s'était rendue en Bavière pour y suivre des cours de peinture. C'est là qu'elle fut atteinte par une pneumonie qui la conduisit à un cheveu de la tombe. Après un léger mieux, Mlle Tissières fut ramené en Suisse et conduite à Montana où, résignée, elle fit la plus sainte des morts.

A Madame Jules Tissières et à ses enfants, l'hommage d'une sympathie affectueuse accrue par le deuil qui les atteint.

Le minaret de la mosquée de Jahja, construit en 1748, s'est écroulé. On signale également des dégâts importants aux environs où un orage a enlevé plusieurs toits de maisons de paysans.

### Sous les roues

**CHIASSO,** 9 juillet. (Ag.) — Un ouvrier de triage, Erminio Marazzi, traversant la voie en gare de Chiasso est tombé au moment où un train en manœuvre s'engageait sur les rails. Le malheureux a eu le pied droit écrasé et a été conduit à l'hôpital cantonal de Mendrisio.

**BADEN,** 9 juillet. (Ag.) — Mardi soir à Busslingen, commune de Remetswil, M. Johann Ulrich Keller, 62 ans, agriculteur conduisant un attelage, a fait une chute alors qu'il serrait les freins et a passé sous les roues du véhicule lourdement chargé. Il a eu la cage thoracique enfoncée et a été tué sur le coup.

### Noyade

**LE NOIRMONT,** 9 juillet. (Ag.) — On a retiré du Doubs le corps de M. Thiebaut, tenancier de l'Hôtel du Refrain, qui s'était noyé dimanche.

### Défense nationale

**PARIS,** 9 juillet. (Havas.) — La commission des finances de la Chambre, réunie mercredi matin sous la présidence de M. Malvy, a adopté par 15 voix contre 5 le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 650 millions sur l'exercice 1930-1931 pour la défense nationale.

### Décès

**PARIS,** 9 juillet. (Havas.) — M. Rault, ancien président de la commission de la Sarre est mort mercredi matin à Paris.

### Les fromages suisses à la Chambre française

**PARIS,** 9 juillet. (Havas.) — La Chambre a discuté ce matin le projet de loi tendant à l'approbation de la convention commerciale franco-suisse.

M. Berthod, député du Jura, radical-socialiste, attire l'attention de la Chambre sur l'importance que présente pour les départements avoisinant la Suisse la production du fromage pour le Jura, particulièrement le fromage de Gruyère, qui est la ressource essentielle. L'orateur estime que la convention franco-suisse ne protège pas assez efficacement la production du Gruyère. Au nom des agriculteurs du Jura l'orateur demande un relèvement des droits de douane. D'autre part, la Suisse revendique le droit de prétendre à la suprématie de la fabrication des Gruyères en général. Les départements français producteurs de ce produit ne peuvent admettre cette prétention, qui portera un coup fatal à la production française de Gruyère qui est aussi ancienne en France qu'en Suisse.

M. Lefas souligne les droits excessifs que la Suisse met sur les pommes provenant de France. L'orateur insiste également pour qu'un relèvement de droits vienne protéger l'industrie française de la chaussure contre la concurrence étrangère.

M. Laquière demande également une protection plus efficace des produits algériens : vins, raisins et primeurs.

M. Moutet insiste auprès de la Chambre pour que la fabrication de la chaussure en France soit plus efficacement protégée.

M. Fougère, président de la commission des douanes indique les mesures envisagées par la commission pour protéger la production laitière française. La convention n'aggrave nullement la situation. Quant à l'appellation d'origine pour les Gruyères une entente interviendra facilement avec la Suisse. La convention protège également les produits algériens. La Chambre a donc le devoir de ratifier la convention.

M. Flandin, ministre du commerce tient à rassurer M. Berthod. Il ne s'agit que de ratifier une convention, conséquence d'accords antérieurs. L'avenir n'est pas engagé. La question de l'appellation d'origine de Gruyère doit être réglée de façon à généraliser la protection

de cette appellation pour que la France, comme la Suisse, puisse développer les exportations de cet excellent fromage. Un projet est à l'étude.

Le ministre répond à M. Lefas à propos des pommes, du cidre et des chaussures que cette convention n'étant que la reproduction d'accords anciens, ces questions restent entières. Le ministre promet à M. Laquière de retenir ses suggestions qui d'ailleurs par avance ont reçu satisfaction. La production des terres françaises sera protégée le plus efficacement possible, mais ce n'est pas toujours facile.

M. Berthod maintient ses réserves sur la convention à propos du règlement de la question des Gruyères entre la France et la Suisse.

La discussion générale est close. Le projet de loi portant modification de certains droits de douane, en application de la convention de commerce du 8 juillet 1929 entre la France et la Suisse, est adopté à l'unanimité de 585 votants.

### Le voilier en péril

**STRALSUND,** 9 juillet. (Wolf.) — Le voilier hollandais « Spes » que l'on croyait perdu depuis l'accident de l'avion « D 864 » est arrivé à Stralsund. Le capitaine a déclaré que lundi, pendant la tempête, il avait aperçu à 7 milles de Bornhelm, l'avion où une femme se cramponnait ; mais il n'était pas possible de mettre un canot de sauvetage à la mer. L'équipage réussit à lancer des crochets à la malheureuse femme, mais sa ceinture se déchira et l'avion disparut dans les flots. Le capitaine a déclaré qu'il n'avait pris aucun passager à bord.

### Mort du Cardinal Vannutelli

**ROME,** 9 juillet. (Ag.) — Le Cardinal Vannutelli est mort mercredi à 5 h. 30 du soir. Dans la matinée il eut encore un court entretien avec le Cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat. Le Cardinal avait 94 ans. Il était né à Genazzano, le 5 décembre 1836. Il fut orcé cardinal en 1889 par Léon XIII. C'était le doyen du Sacré-Colège. Le défunt avait un frère, également cardinal, mort il y a quelques années. Possesseur d'une grande fortune, le Cardinal Vannutelli l'employait à de larges œuvres utiles. Sa galerie de tableaux, célèbre, faisait l'admiration de ceux qui la visitaient.

C'est une grande figure du Sacré-Colège qui disparaît.



Madame Jules TISSIERES ;  
Madame Léopold BURGKNECHT ;  
Mademoiselle Christiane TISSIERES ;  
Monsieur Victor BRUNNER ;  
Monsieur Rodolphe TISSIERES ;  
Monsieur Jules-Alfred TISSIERES ;  
Monsieur et Madame Antoine TISSIERES et leur fille ;  
Monsieur et Madame Joseph TISSIERES et leurs enfants ;  
Monsieur et Madame A. BURGKNECHT et leurs enfants ;  
Monsieur et Madame Jean WISSWALD et leur fille ;  
Monsieur Jules SIMONETTA, ses enfants et petits-enfants ;  
Madame Arnold KAESER ;  
Madame et Monsieur U. LANPERT et leur fils ;  
Mademoiselle Jeanne KAESER ;  
les familles ARLETTAZ, COUCHEPIN, BURGKNECHT, COMTE et RUEGSEGER, ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Mademoiselle

### Colette Tissières

leur bien-aimée fille, petite-fille, sœur, nièce, petite-nièce et cousine, pieusement décédée à Montana, à l'âge de 20 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le 11 juillet, à 10 h. 15.  
Départ du convoi, Avenue du Simplon.  
Cet avis tiendra lieu de lettre de faire-part.



Monsieur François BURDET et familles, à St-Maurice, expriment leur gratitude émue aux âmes généreuses qui leur ont apporté, dans la cruelle épreuve, le réconfort d'une pieuse sympathie.

Les MEILLEURS COUTEAUX sont marqués  
(La Main couronnée) OPINEL  
N'en acceptez jamais d'autres

En vente partout  
Représentant général:  
**René Boch**  
St-Gingolph



Plus de mauvaise humeur,  
Madame, dans vos jours  
de lessive...

Le  
**Savon Azur**

facilitera votre tâche

**IMPRIMERIE RHODANIQUE**

Tél. 8 ST-MAURICE Tél. 8

Impressions en tous genres  
pour la Banque, l'Industrie  
et le Commerce. - En-têtes  
de lettres, mémos, factures.  
Brochures - Règlements et  
Statuts. - Cartes des vins  
et Menus pour restaurants  
et hôtels. - Illustrations. -  
Journaux. - Publications  
scientifiques. - Prospectus  
simples et dépliant - Faire  
part de fiançailles, mariage  
et deuil. - Cartes de visite.  
Programmes et Affiches. -  
Timbres caoutchouc en tous  
genres fournis rapidement  
aux meilleures conditions.

**NOUVELLISTE**  
VALAISAN

LE PLUS RÉPANDU DU CANTON  
LA PUBLICITÉ AU GRAND SUCCÈS

**Brasseries réunies Orbe-Aigle**

Bières de garde, spéciales et ordinaires.  
Fabrique de glace, production journalière  
10.000 kilos. Livraison par abonnement.

Téléphone Aigle 27

Abonnez-vous au „NOUVELLISTE“

**Dr H. Veuthey**  
Martigny  
**absent**  
**ANSALDO**

L'excellente voiture de  
montagne, torpédo, complète-  
ment révisée, à vendre fr.  
3000.- (cause doub. empl.).  
S'adresser à Ch. Henry,  
vins, Aigle.

VÉTÉRINAIRE  
**CAPPI**  
SION  
de retour

On demande  
**vacher**  
pour traire env 14 vaches.  
Ecurie moderne, gros gages.  
Entrée 21 juillet ou à conve-  
nir.  
S'adresser Aux Délices,  
Apples Tél. 16.

On demande de suite  
**jeune fille**  
pour aider dans blanchisse-  
rie, 40 fr. par mois.  
S'adresser à Mme Barlet,  
blanchisseuse, Villeneuve

On demande  
**jeune fille**  
17 à 18 ans, et  
**femme**  
de 30 à 40 ans, pour aider  
au ménage et pour petits  
travaux de campagne. Bons  
gages. Vie de famille.  
A. Roduit, négt., Saillon.

**Jeune fille**  
sachant faire un peu de cui-  
sine et les chambres, est  
demandée comme bonne à  
tout faire pour chalet à la  
montagne, bon gage, entrée  
de suite.  
S'adresser au Nouvelliste  
sous Z. 361.

**ACCORDÉON**  
A vendre un chromatique  
Stradella, 75 chants, 80 bas-  
ses et 3 rangs baryton, forte  
sonorité, chez Robert Fari-  
net, Saxon.

**Petit fromage**  
**de montagne**  
Tout gras, pain 4-12 kg. à  
fr. 2.60, 1/4 gras, vieux 5-10  
kg. à fr. 1.60, maigre, très  
bon 5-10 kg. à fr. 1.20.  
J. Scheibert-Cahenzil  
fromage, Kaltbrunn.

**Employé**  
**de banque**  
au courant de tous travaux,  
est demandé de suite pour  
le Bas-Valais.

Faire offres par écrit avec  
références et prétentions  
sous chiffres P. 3144 S. à  
Publicitas, Sion.

**Vlande séchée**  
extra. Fr. 3.- le kg. Viande  
fumée à cuire grasse, fr. 1.70  
le kg. 1/2 port payé.  
Boucherie Cheval., Martigny

On cherche  
**voyageur-encaisseur**  
pour la vente des machines à coudre dans  
le Haut-Valais depuis Grône, allemand et fran-  
çais demandés, garantie exigée écrite avec ré-  
férences et curriculum vitae à Compagnie des  
Machines à coudre „Singer“ S. A., Vevey.

**Ménagères des villes et des campagnes**  
Demandez à votre mari de recevoir l'agent de  
LA NEUCHATELOISE. Il vous proposera les  
assurances indispensables pour votre tranquillité.  
Ce ne sera pas du temps perdu.  
**LA NEUCHATELOISE**  
VIE - INCENDIE - VOL - GLACES  
AGENT GÉNÉRAL:  
TH. LONG, BEX-LES-BAINS. Tél. 20.

**Vente aux enchères à Monthey**  
Sous l'autorité du juge de la commune de Monthey et  
avec l'approbation de la chambre pupillaire du dit lieu,  
l'hoirie de feu M<sup>lle</sup> Anna Rithner exposera en vente par  
voie d'enchères publiques qui se tiendront au Café des  
Alpes à Monthey le dimanche treize juillet à 14 h. 30, les  
immeubles dont la désignation suit sis sur le territoire de  
la commune de Monthey et connus sous le nom de  
Café des Alpes.  
Articles fol. Nos Désignation des Nature Contenance  
733 2 114 Immeubles maison 165.-  
734 2 115 En Venise gloriète 5.-  
735 2 115 En Venise jardin 97.-  
Une partie du mobilier industriel est comprise dans la  
vente; un piano à l'état de ueuf sera vendu séparément.  
Prix et conditions seront lus à l'ouverture des enchères  
Par ordre: Paul de Courten, notaire.

**LA MARCHÉ EN AVANT...**

**DÈS MAINTENANT**  
**L'ECHO ILLUSTRÉ**  
la seule revue catholique illustrée de Suisse romande  
devient, sans augmentation de prix, l'égal absolu des autres  
revues à assurance, dont il a exactement les mêmes conditions

Il introduit notamment le paiement de  
l'indemnité journalière de frs 2.-.

Il offrira bientôt des avantages nouveaux,  
inconnus jusqu'à ce jour.

Catholiques, abonnez-vous et faites des  
abonnés autour de vous.

En Suisse allemande, les revues illustrées  
catholiques „Der Sonntag“ et „Die Woche  
im Bild“ ont plus de 80.000 abonnés.

L'Echo Illustré, dans l'intérêt moral et  
matériel des catholiques de la Suisse  
romande, peut et doit devenir la plus  
importante revue illustrée avec assurance  
de Suisse romande.

ver lourdement son budget.  
Non, la vie n'avait pas été douce pour  
eux, mais que leur importaient après tout  
des revers; n'avaient-ils pas la foi, la  
confiance et leur amour; tous les dé-  
boires, ils les ont supportés avec calme  
et les sept années maigres ont passé sur  
eux presque sans qu'ils s'en soient dou-  
tés.

Ne pas envier le sort du voisin, être  
content du sien, voilà une heureuse dis-  
position de caractère, trop rare malheu-  
reusement, qui aide à supporter la plus  
cruelle adversité. Le contentement de  
soi entretient la bonne humeur, fortifie  
contre les mesquineries et donne une su-  
périorité incontestable à celui qui a la  
chance d'en être pourvu.

**La dentition des tout petits**  
Il faut y vouer toute son attention et tous  
ses soins car bien avant que les dents ap-  
paraissent; elles ont commencé à se for-  
mer et bien avant qu'une dentition se soit  
révélée définitive à l'œil, elle peut avoir  
souffert d'une alimentation insuffisante. Les  
os et les dents de l'enfant exigent des  
soins minutieux, une nourriture appropriée  
à partir du moment où ils se développent.  
Or, la

**Farine Lactée Galactina**  
est précisément ce qu'il faut. Elle contient,  
en une sélection soigneusement établie,  
tous les éléments, phosphates et sels nu-  
tritifs, propres à assurer à votre bébé une  
formation robuste des os, une santé résis-  
tante, des muscles solides.

N'oubliez pas les dangers que présente, pour  
votre santé, la constipation, même occasionnelle

Consultez un médecin et il vous dira  
pourquoi, chaque femme, spécialement, et  
quelque soit son âge, doit attacher la plus  
grande importance aux fonctions naturel-  
les, de son corps. On pense toujours, en  
première ligne, à recourir au remède radi-  
cal, le plus simple, croit-on: au purgatif...  
et basta! en se disant qu'en tous cas, il  
ne peut faire de mal! - Quelle erreur!  
erreur qu'il serait facile à un médecin de  
réfuter en peu de mots. Il vous démon-  
trerait les effets néfastes d'une cure prolon-  
gée de purgatifs, tant au point de vue san-  
té que de la dépense toujours croissante,  
à cause des doses toujours plus fortes qu'il  
faut absorber.

Mais si vous désirez jouir des bienfaits  
d'une activité intestinale bien réglée, ex-  
clue de tous toxiques, suivez ces prescrip-  
tions que tout médecin approuverait:  
1. Choisissez un remède qui ne devien-  
ne pas une habitude.  
2. Une préparation ne contenant aucune  
substance chimique.  
3. Veillez à ce que les fonctions digesti-  
ves s'accomplissent d'une façon naturelle.  
4. Que le remède choisi fortifie en même  
temps votre organisme.  
5. Qu'il puisse être pris en tout temps  
sans effets irritants.  
En résumé: ce ne doit être ni un remède

pharmaceutique, ni un produit chimique  
artificiel, mais  
bien une com-  
position assez  
exactement do-  
sée pour deve-  
nir l'aide natu-  
relle de l'acti-  
vité normale des intestins. LE BIOMALT

qui, certainement, ne vous est pas inco-  
nu, remplit toutes les conditions voulues.  
C'est le produit idéal qui, outre ses quali-  
tés reconstitutives dans les cas de consti-  
pation ou prédisposition à la constipation,  
élimine encore les toxines indésirables du  
corps humain.

Une activité intestinale régulière est aus-  
si indispensable à l'enfant qu'à la future  
mère ou à celle qui nourrit. Aussi est-ce à  
ces époques importantes de la vie que le  
Biomalt devrait figurer dans toutes les fa-  
milles. Le Biomalt atténue non seulement  
la constipation, mais la supprime pour ain-  
si dire. Son effet est absolument inoffensif,  
sa composition étant formée de produits  
naturels préparés sur des données scienti-  
fiques. Cela, chaque médecin vous le con-  
firmera.

**Biomalt**  
ne déçoit jamais!

**SHELL TOX**  
TUE TOUTE VERMINE  
TEL QUE MOUCHES, GUEPES, PUCES, PUNAISES, FOURMIS, MITES ET MOUSTIQUES

Le Comité Central de la St Romande pr la Lutte  
contre les Effets de la Surdité (S. R. L. S.)  
organise un

**Cours pratique et intensif de lecture labiale**  
à l'intention de toutes les personnes  
d'ouïe faible de langue française.  
Il aura lieu à Neuchâtel du 9 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1930  
Pour tous renseignements s'adresser au Secré-  
taire, Monsieur Meystre, Môle 4, Neuchâtel.

**LOCAUX à LOUER**  
pouvant servir de bureaux ou magasins  
S'adresser aux Bureaux Varone-Vins,  
Avenue du Midi, Sion

**PAS DE PHRASES - DES PREUVES**  
QUE NOUS VOUS DONNERONS PAR UN ESSAI GRATUIT  
ET SANS ENGAGEMENT. GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

**ROYAL-STANDARD**

M. Pancheud & C<sup>o</sup>, S. A., Constructeurs, 15, rue de Hollande, Genève

Envoyez-moi sans frais et franco votre catalogue illustré N° 55

Nom: \_\_\_\_\_  
Profession: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

**Superbes complets Whipcord**  
Complets gabardine an-  
glaise coton, article chic et  
très solide, pratique et re-  
commandé fr. 35.-  
E FESSLER, LAUSANNE  
29, rue St-Laurent

**Myrtilles Tessinoises**  
toujours fraîches: 1 caissette  
de 5 kg. fr. 4.30; 2 ca ssettes  
de 5 kg. fr. 7.80, port dû,  
contre remboursement.  
A. FRANCESCELLA, Minusio-  
Locarno.

**LES GOUTTES DU POILU**  
régularisent la transpiration  
sans la supprimer complète-  
ment; elles désodorisent et  
raffermissent la plante du  
pied. Remède garanti inof-  
fensif et sûr! Prix pour la  
Suisse: Fr. 2.-. Dépôt prin-  
cipal pour la Suisse: Phar-  
macie de la Riponne, Lausanne

**Revue d'Hygiène**  
et Guide de la mère

No. 17 Publication de la GALACTINA BÉLP-BERNE 10 juillet 1930

**Être content**

Tous les hommes ne sauraient à un  
égal degré être satisfaits de leur sort;  
d'aucuns se prétendent malheureux qui  
n'ont aucune raison de l'être, d'autres,  
des heureux, semblent toujours vouloir  
se trouver malheureux. D'où l'on peut  
conclure facilement, si l'on a quelque  
pratique des hommes, que le contente-  
ment de soi est un talent qu'on peut ac-  
quérir, tout comme on peut acquérir la  
virtuosité musicale, le talent de la brode-  
rie ou la réussite en perfection d'un gâ-  
teau ou d'une sauce compliquée. On est  
b'en obligé d'apprendre à cuire, même  
sans talent spécial, mais parce qu'il faut  
manger! pourquoi n'essayerait-on pas de  
cultiver le talent d'apprendre à être con-  
tent de soi si on ne l'a pas acquis de  
naissance? cela en vaudrait la peine  
d'autant plus que nous-mêmes et tout no-  
tre entourage dépendent de notre hu-  
meur.

Je connais le cas de deux jeunes gens  
qui, s'adorant, se sont épousés contre le  
gré de leurs parents. Démunis de tout,  
hors de leur amour, il s'était tout de  
suite agi de se subvenir par ses propres  
forces. C'était se trouver subitement en  
pleine mer agitée, en un frêle esquif sans  
pilote expérimenté pour frayer une rou-  
te. Ce furent sept dures années de va-  
ches maigres à subir, d'autant plus diffi-  
ciles que ces enfants de familles aisées  
ignoraient les duretés de la vie. Beau-  
coup trouvaient qu'ils avaient des rai-  
sons bien fondées de se trouver très mal-  
heureux et le jeune couple avouait lui-  
même que ce n'avait pas toujours été fa-  
cile de renoncer à tout superflu pour ne  
se contenter que du strict nécessaire. Ja-  
mais de concert, de cinéma, de théâtre,  
de sorties, de livres nouveaux. Rarement  
des visites, jamais d'acceptation de di-  
ners qu'on n'aurait pu rendre sans gre-